

ORGANISATION ANNÉE et MOMENTS CLES

	Date début	Date fin	Moments clés
PERIODE 1 : 7 semaines	1er septembre	17 octobre	Rencontre familles Élection délégués
VACANCES TOUSSAINT	19 octobre	2 novembre	
PERIODE 2 : 7 semaines	3 novembre	19 décembre	
VACANCES NOËL	20 décembre	4 janvier	
PERIODE 3 : 5 semaines	5 janvier	6 février	
VACANCES D'HIVER	7 février	22 février	
PERIODE 4 : 6 semaines	23 février	3 avril	
VACANCES DE PRINTEMPS	4 avril	19 avril	
PERIODE 5 :	20 avril	3 juillet	Épreuves anticipées du bac

LE CONTRÔLE CONTINU et les EPREUVES ANTICIPEES DU BAC

Le bac technologique en 1ère et terminale : <https://eduscol.education.fr/741/presentation-du-baccalaureat-technologique>

Le contrôle continu : en première et terminale

Enseignements obligatoires évalués au titre du contrôle continu

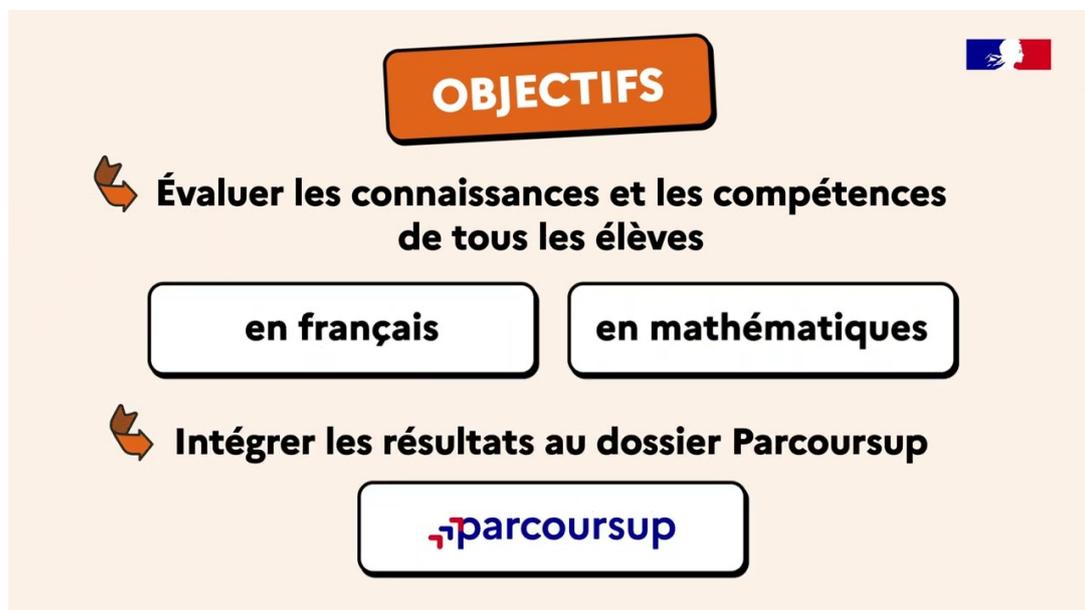
40 % de la note du baccalauréat est constitué des résultats obtenus en classe, dans le cadre du contrôle continu, pendant les deux années du cycle terminal.

Tableau des coefficients du contrôle continu

	Coefficient de première	Coefficient de terminale	Total cycle
Enseignement de spécialité de première	8	-	8
Histoire-géographie	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6
Mathématiques	3	3	6
Éducation physique et sportive	-	6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2
Total	21	19	40

En éducation physique et sportive, la note retenue au titre du contrôle continu est la moyenne des notes obtenues par l'élève aux évaluations certificatives prévues dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF).

Comme pour les épreuves anticipées de français, les résultats des épreuves anticipées de mathématiques seront communiqués aux élèves en juillet. Ils seront intégrés à leur dossier Parcoursup pour leur accès à l'Enseignement supérieur et permettront ainsi de disposer d'une évaluation nationale en mathématiques.



OBJECTIFS

Évaluer les connaissances et les compétences de tous les élèves

- en français
- en mathématiques

Intégrer les résultats au dossier Parcoursup



FRANCAIS

- une épreuve écrite de français

Le sujet offre le choix entre deux types de travaux d'écriture, liés aux objets d'étude du programme. L'épreuve se compose d'un **commentaire** ou **une contraction de texte suivie d'un essai**

Durée 4h / Notée sur 20 points / coef 5

- **Le commentaire** porte sur un texte littéraire, en lien avec un des objets d'étude du programme de la classe de première, à l'exclusion de l'objet d'étude Littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle. Le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture et justifie par des analyses précises son interprétation et ses jugements personnels. Le sujet est formulé de manière à guider le candidat dans son travail. Note de service relative aux modalités d'évaluation des candidats Le texte proposé pour le commentaire n'est pas extrait d'une des œuvres au programme. **Cette production écrite est notée sur 20 points.**

OU

- **La contraction de texte suivie d'un essai** permet d'apprécier l'aptitude à reformuler une argumentation de manière précise, en respectant l'énonciation, la thèse, la composition et le mouvement. Elle prend appui sur un texte relevant d'une forme moderne et contemporaine de la littérature d'idées. D'une longueur de sept cent cinquante (750) mots environ, ce texte fait l'objet d'un exercice de contraction au quart, avec une marge autorisée de plus ou moins 10 %. Le candidat indique à la fin de l'exercice le nombre de mots utilisés. Le sujet de l'essai porte sur le thème ou la question que le texte partage avec l'œuvre et le parcours étudiés durant l'année dans le cadre de l'objet d'étude La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur sa connaissance de l'œuvre et des textes étudiés pendant l'année ; il peut en outre faire appel à ses lectures et à sa culture personnelles. **Cette production écrite est notée sur 20 : la contraction de texte sur 10 et l'essai sur 10.**

- **une épreuve orale de français**

L'épreuve orale permet d'apprécier la qualité de l'expression orale du candidat ainsi que sa capacité à développer un propos et à dialoguer avec l'examineur. Il évalue ses connaissances et son aptitude à les mobiliser dans les deux temps successifs de l'épreuve, à la fois pour faire la preuve de ses compétences de lecture, d'analyse et d'interprétation des textes et des œuvres, et pour exprimer une sensibilité et une culture personnelles.

<https://eduscol.education.fr/document/52932/download>

L'épreuve orale est composée de deux parties qui s'enchaînent

- précédées d'un **temps de préparation de 30 minutes.**
- **Épreuve orale : 20 minutes / coef 5 / Notée sur 20 points**

	Attendus de la prestation orale	Éléments évalués
Lecture	Lecture correcte et expressive d'un texte déjà connu	Capacité à faire entendre sa voix et à faire preuve dans sa lecture d'une intention de sens Capacité à adresser sa lecture
Explication	Bonne compréhension littérale du texte Analyse pertinente au service d'une interprétation Mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'analyse du texte Références précises au texte étudié	Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication, de précision et de clarté dans le propos

Question de grammaire	Mobilisation des savoirs linguistiques pertinents pour l'analyse faisant l'objet de la question	Capacité à mobiliser un lexique grammatical pertinent Capacité à construire une analyse syntaxique, à réfléchir sur des faits linguistiques
Entretien	Présentation synthétique de l'œuvre retenue Expression pertinente, justifiée et convaincante d'un choix personnel Entrée véritable dans l'échange, tirant profit des éléments de relance pour approfondir sa propre réflexion Mobilisation pertinente des connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos	Capacité à défendre une lecture personnelle Capacité à expliquer et à justifier ses choix Aptitude au dialogue Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion Capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi

MATHS : une (nouvelle) épreuve écrite de mathématiques.

Elle porte sur le programme de première de l'enseignement commun de mathématiques.

Notée sur 20 points / coefficient 2.

Elle se composera en 2 parties d'une durée de **2 heures** :

- **Partie 1 (6 points) : calculs et questions à choix multiples**
- **Partie 2 (14 points) : raisonnement sous forme de problèmes.**

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/nouvelle-epreuve-anticipee-de-mathematiques-en-classe-de-1re-pour-l-annee-scolaire-2025-2026-450607>

Tableau des épreuves hors contrôle continu 1ère et terminale

À compter de la session 2027

	Première	Terminale
Français (écrit et oral)	10 (5+5)	
Mathématiques	2	
Philosophie		4
Enseignement de spécialité 1		16
Enseignement de spécialité 2		16
Grand oral		12
Total	12	48

Les choix de spécialités à la fin de la classe de première

Enseignements de spécialité

La série STMG propose une classe de première unique, permettant en classe de terminale de faire un choix parmi les quatre spécialités qui correspondent aux principaux champs des sciences de gestion :

- gestion et finance
- mercatique (marketing)
- ressources humaines et communication
- système d'information et de gestion.

<https://eduscol.education.fr/4252/horaires-de-la-serie-stmg>

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Sciences de gestion et numérique	7 h	-
Management	4 h	-
Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : <ul style="list-style-type: none">• gestion et finance ;• mercatique (marketing) ;• ressources humaines et communication ;• systèmes d'information de gestion	-	10 h
Droit et économie	4 h	6 h